

chère maison de Joliette, plusieurs autres institutions et les pauvres des paroisses qu'il a administrées pourraient, à ce sujet, rendre d'intéressants et d'édifiants témoignages. M. Bonin était trop véritablement prêtre pour ne pas savoir que l'argent est un bien périssable. Mais il n'ignorait pas, non plus, que ce même argent, quand on le veut, aide à faire beaucoup de bien. Et c'est pourquoi, je pense, administrateur clairvoyant, et peut-être spéculateur heureux, il amassa quelques richesses. Beaucoup l'ont critiqué qui auraient certainement mieux fait de l'imiter, au moins dans une certaine mesure.

En tout cas, c'est un prêtre distingué et de réels mérites qui vient de nous quitter. Nous avons tenu à déposer sur sa tombe, quoique tardivement, un modeste, franc et loyal hommage. Le diocèse de Montréal a perdu en lui l'un de ses meilleurs et non de ses moins estimés anciens curés.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

---

## SOEURS DE MISERICORDE

---

### PROFESSION RELIGIEUSE

---

Le mercredi, 16 janvier, avait lieu dans la chapelle des Soeurs de Miséricorde, rue Dorchester, une cérémonie de profession religieuse, présidée par Sa Grandeur Mgr l'archevêque.

*Ont prononcé les voeux temporaires* : Soeur Saint-Calixte, née Isabel Fleming, de Ponoka, Alberta, et Soeur Sainte-Ancilla, née Ernestine Beaudoin, de Sainte-Brigide-d'Iberville.

*Ont prononcé les voeux perpétuels* : Soeur Sainte-Mechtilde, née Marie-Luce Ouellet, de Saint-Simon de Rimouski; Soeur Sainte-Marie-d'Egypte, née Marie-Anna Fortin, de Sayabec; Soeur Marie-du-Carmel, née Céline Dumont, de Trois-Pistoles.

Soeur Saint-Venant, née Cléopée Gaulin, célébrait ce jour-là le soixantième anniversaire de sa profession religieuse.

Le sermon de circonstance a été donné par le Père Ménard, des Oblats, et M. l'abbé Caillé a offert le saint sacrifice de la messe.